



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

FEJ

FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Valorisation de l'approche
spécifique de l'orientation du
réseau Information Jeunesse dans
le cadre du Service Public Régional
de l'Orientation »**

« CRIJ Pays de La Loire »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

INTRODUCTION



Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP-SPRO lancé en octobre 2013 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Orientation Numéro du projet : APSPRO_09
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Valorisation de l'approche spécifique de l'orientation du réseau Information Jeunesse dans le cadre de la démarche du Service Public régional de l'Orientation en région Pays de La Loire.
Objectifs initiaux : 1/ Favoriser la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de services en matière d'orientation auprès du public jeune et des relais potentiels en matière d'orientation afin de rendre plus efficace les offres de services proposées. 2/ Renforcer les compétences des professionnels du réseau Information Jeunesse en matière, 3/ Accompagner les territoires dans un projet de développement Information Jeunesse comme outil d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes- label IJ et SPRO.
Public(s) cible(s) : Tous les jeunes ainsi que les professionnels du réseau régional Information Jeunesse.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Afin d'atteindre les objectifs fixés, trois actions principales ont été mises en place : La mise en place d'une plateforme web d'informations généralistes (infos-jeunes.fr) ainsi que la valorisation des dispositifs destinés aux jeunes afin de les aider dans leur orientation tout au long de la vie, L'élaboration d'un schéma de renforcement des compétences à destination des animateurs Informateur Jeunesse du réseau IJ notamment dans le champ de l'Orientation, La définition d'un argumentaire à destination de territoires repérés où il n'y a pas de premier niveau d'information afin de les accompagner dans la mise en place de stratégies visant à améliorer l'axe Information Jeunesse dans le cadre du SPRO.
Territoire(s) d'expérimentation : La région Pays de La Loire, Nantes (Quartier de Breil et Dervallière).
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le projet présenté apporte une valeur ajoutée aux politiques publiques de par la connaissance que le réseau IJ a du public jeune et de ses stratégies d'information . Par voie de conséquence, cette connaissance accrue du public cible permet à l'Information Jeunesse de s'adapter à son public pour répondre au mieux à ses besoins en matière d'orientation sociale et professionnelle et surtout, d'investir les bonnes sources d'informations que ce soit sur le Web ou sur le plan d'un accueil physique convivial et anonyme par exemple. La plus-value de l'Information Jeunesse dans le cadre du Service Public de l'Orientation se perçoit sur : <ul style="list-style-type: none">- La posture professionnelle (écoute, convivialité, confiance),- Les techniques utilisées pour répondre au mieux aux besoins locaux (adaptation, flexibilité, co-construction, partage au sein du réseau),- Les actions (réactivité, complémentarité d'acteurs, création de liens). Le réseau IJ est un réseau de proximité (connaissances des territoires, de ses forces et faiblesses) qui développe des collaborations locales pour répondre au mieux aux usagers, gage de qualité d'un service rendu,- Son rôle (transmission de connaissances et de savoirs, autonomisation et développement personnel, ouverture des possibles).
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires initialement visés dans la convention : Le Centre Régional Information Jeunesse des Pays de La Loire et réseau Information Jeunesse régional, La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de La Loire, Les 5 Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Loire Atlantique, la Vendée, du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Mayenne, La Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de La Loire, Le Conseil Régional des Pays de La Loire, L'Education Nationale, Le Carif Oref des Pays de La Loire, Un représentant de la Coordination des Association de Jeunesse et de l'Education Populaire (CRAJEP) des Pays de La Loire.
Partenaires financiers : La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, Le Conseil Régional des Pays de La Loire, Le Conseil Départemental de la Loire Atlantique.
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 14 mois, Durée effective : 20 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Centre Régional Information Jeunesse des Pays de La Loire, Type de structure : <i>association.</i>
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Agence Phare. Type de structure : <i>acteur privé.</i>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

P.5

A. Objectifs de l'expérimentation	P.7
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	P.7
1. Public visé	P.7
2. Bénéficiaires directs	P.8
2.1. Statistiques descriptives.....	P.8
2.2. Analyse qualitative	P.9
3. Bénéficiaires indirects	P.10

II. Déroulement de l'expérimentation

P.11

A. Actions mises en œuvre	P.11
B. Partenariats.....	P.15
1. Partenaires opérationnels	P.15
2. Partenaires financiers	P.16
C. Pilotage de l'expérimentation.....	P.17
D. Difficultés rencontrées	P.17

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

P.18

A. Modélisation du dispositif expérimenté.....	P.18
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	P.20
1. Public visé	P.20
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	P.20
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	P.21
4. Impacts sur la structure	P.21

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

Introduction

L'Information Généraliste dans le cadre du Service Public de l'Orientation sur le plan national :

Dans l'ensemble des actions politiques mises en place depuis 2009 concernant l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie, le réseau Information Jeunesse a participé, avec les acteurs institutionnels concernés, à la mise en place des projets lancés soit par l'Etat soit par les Régions. C'est pourquoi, en coordination avec l'Union Nationale Information Jeunesse les CRIJ des 8 régions concernées par l'expérimentation lancée par le ministère de la Jeunesse des Sports de l'Education Populaire et de la Vie Associative ont décidé de s'impliquer dans leur mise en œuvre.

L'Information Généraliste dans le cadre du Service Public de l'Orientation sur le plan régional :

En région Pays de La Loire, la loi du 24 novembre 2009 créant le Droit à l'Orientation s'est traduite par une volonté des acteurs de l'Information, de l'Accompagnement et de l'Orientation, au-delà des dynamiques déjà existantes sur les territoires, de partager leurs expériences et leurs expertises pour garantir à toute personne l'accès une information gratuite, complète et objective sur les métiers et formations ainsi qu'à un accès à un service de qualité en matière de conseil et d'accompagnement.

Cet engagement se concrétise par la rédaction de la Charte régionale du SPO signée le 22 janvier 2013 à Ancenis, premier territoire labellisé SPO sur la région. Au travers de cette charte, il s'agit de :

- faciliter la coopération entre acteurs régionaux ou locaux,
- développer des éléments de culture commune de l'orientation tout au long de la vie,
- partager une définition de l'accueil, information et orientation,
- renforcer la cohérence, la complémentarité et la mutualisation des actions et des offres de services,
- définir les rôles et les engagements de chacune des structures participant au réseau labellisé sur chacun des territoires,
- garantir la qualité du service rendu.

De plus, le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) de 2011-2014 fait de l'orientation tout au long de la vie une des cinq orientations stratégiques pour favoriser la réussite sociale et professionnelle de chacun. Le SPO, piloté alors jusqu'au 31 décembre 2014 par la commission SPO du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, est mis en œuvre par le groupe régional composé des huit réseaux signataires de la Charte, à savoir : les Missions Locales (ML), Pôle Emploi, Cap Emploi, Fongecif, les Services Universitaires d'information et d'orientation (SUIO), les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), les Maisons de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) ainsi que le CRIJ/réseau IJ.

Le pilotage étant depuis janvier 2015 assuré par le Conseil Régional des Pays de La Loire par la commission SPRO au sein du CREFOP.

Ces 8 réseaux représentent 258 sites d'accueil du public et on estime à 2 350 le nombre de professionnels qui assurent des missions d'accueil, d'information et d'orientation en région. La dynamique de travail collaborative mise en place à l'échelle régionale et infra régionale est animée par le CARIF-OREF. Elle constitue désormais un espace de concertation et de coopération bien installé pour accompagner la mise en œuvre de la politique SPO. La labellisation Service public de l'orientation en Pays de la Loire est une démarche territorialisée laissant, dans le cadre fixé par la charte régionale, l'initiative aux opérateurs locaux. C'est notamment le cas pour : la définition de leur territoire d'intervention, la labellisation de chaque opérateur au regard de sa propre offre de service (site d'accueil, gratuité, horaires, etc.), la labellisation du partenariat établi entre les opérateurs locaux (organisation du chef de file, système de pilotage et de suivi de la démarche, communication, etc.), le projet de labellisation et le plan d'actions collaboratif porté par le groupe d'opérateurs d'un territoire afin d'améliorer le SPO (supports, plan de formations, équipements...). 17 territoires ont lancé des démarches collaboratives entre acteurs et ont été labellisés depuis fin 2013, ce qui a permis la couverture de l'ensemble du territoire régional.

C'est une véritable dynamique collective qui s'est mise en place dans laquelle les CIJ et PIJ jouent un rôle important notamment pour assurer une bonne couverture territoriale de proximité, mais aussi pour apporter leur savoir-faire dans l'accueil des publics. Aujourd'hui, se sont plus de 40 centres et points information jeunesse en région qui sont labellisés SPRO ou impliqués dans une démarche de labellisation aux côtés des autres réseaux concernés.

Le SPO, c'est aujourd'hui pour les publics deux possibilités d'accéder à l'information sur la formation et l'orientation, les services dématérialisés et l'accueil physique. Au-delà des services d'accueil physique, le Carif-Oref gère une plateforme téléphonique d'information et un site internet d'information, ce site d'information dispose de 4 entrées (métiers, emploi, formation, territoires) et permet au public d'avoir une source d'information régionalisée.

L'information au cœur du processus d'orientation : besoins identifiés

Le réseau Information Jeunesse, premier réseau d'accueil de jeunes en France, propose une information généraliste sur les métiers, les secteurs d'activité, les formations initiales ou continues. Les structures IJ reçoivent des jeunes qui ne fréquentent parfois aucune autre institution et permettent ainsi à tous d'accéder à un 1^{er} niveau d'information. Le public qui rencontre des difficultés est accompagné par des professionnels compétents dans sa recherche pour lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'analyse. Les jeunes peuvent également accéder à une importante documentation (données locales et régionales) dont les professionnels s'assurent de la bonne appropriation. Le travail multi partenarial du réseau IJ lui permet également de ne pas s'inscrire dans une démarche exclusive de promotion d'un service ou d'une prestation mais d'assurer la diffusion d'une pluralité d'informations. Dans ce cadre l'orientation prend toute sa place dans le travail de l'IJ : le réseau est fortement sollicité dans les thématiques de la formation des métiers et de l'emploi. Au CIDJ, dans les BIJ, PIJ et CRIJ c'est souvent plus de la moitié des demandes d'information sur une année.

Il est vrai qu'aujourd'hui, bien que le SPRO crée et formalise des liens entre les acteurs, les jeunes expriment malgré tout les besoins suivants :

- besoin d'un premier niveau de réponse facile d'accès : mieux connaître les acteurs et leurs ressources, les services disponibles, les lieux où ils peuvent s'informer (Où ? Qui ? Quoi ? Comment ?),
- besoin d'un second niveau de réponse immédiat (lieu physique ou à distance) ou/et plus approfondi. Les réponses sont majoritairement trouvées sur le Web mais cela correspond t-il clairement à la demande ? Qui peut y répondre, quelle est la démarche, avec quels moyens ?
- une vision généraliste qui considère le jeune dans sa globalité et qui peut répondre à toutes les questions qui les concernent,
- globalement, avoir un réseau d'acteurs spécialistes sur la question de l'orientation et de l'accompagnement en qui ils peuvent avoir confiance, travaillant en complémentarité et s'adaptant à leurs stratégies d'informations.

Il était donc naturel que l'IJ ait été associée à la mise en œuvre du SPRO et des différentes actions régionales similaires. Au cœur du processus de l'information, l'orientation demande de la maturation : il faut parfois du temps, diverses explications, différents professionnels avant qu'un jeune s'approprie une information. De plus, la démarche d'orientation est souvent itérative. Par ailleurs, les jeunes ont des rythmes personnels qui ne coïncident pas forcément avec ceux des institutions : ils ont parfois tendance à traiter les questions délicates d'orientation tardivement. C'est pourquoi le réseau IJ de par sa spécificité est complètement impliqué dans la mise en œuvre du SPRO à la suite de l'expérimentation lancée dans les 8 régions.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation :

Dans ce contexte, l'objectif général du projet est d'adapter et de rendre accessible l'offre d'orientation aux trajectoires des jeunes afin qu'ils puissent, en fonction de leurs besoins et de leur situation, construire en toute autonomie leur propre parcours de vie personnel et/ou professionnel.

Cela passe nécessairement :

- par la maîtrise des réalités et des besoins des jeunes en tant qu'individu considéré dans leur globalité,
- par la prise en compte de l'évolution des stratégies d'information des jeunes,
- par une éducation à l'information,
- et donc par la valorisation de la valeur ajoutée de l'information jeunesse dans le processus d'orientation tout au long de la vie en complémentarité des dynamiques locales existantes en lien avec les autres acteurs de l'information et de l'orientation.

Plus précisément, les objectifs de l'expérimentation sont les suivants :

Objectif 1 :

Favoriser la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de services en matière d'orientation auprès du public jeune et des relais potentiels en matière d'orientation afin de rendre plus efficace les offres de services proposées.

Objectif 2 :

Renforcer les compétences des professionnels du réseau Information Jeunesse en matière d'orientation et promouvoir cette expertise en complémentarité des plans de formation développés par les acteurs de l'Accompagnement, de l'Information et de l'Orientation en région.

Objectif 3 :

Accompagner les territoires dans un projet de développement Information Jeunesse comme outil d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes- label IJ et SPRO- tant en zone rurale qu'en zone urbaine.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation :

1. Public visé

Objectif 1 : cibles principales :

Cœur de cible : les jeunes (environ les 15-30 ans) : collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, bénévoles / volontaires, service civique...

Grand public (parents, amis, famille...).

Objectif 2 : cibles principales :

Les professionnels du réseau Information Jeunesse des Pays de La Loire,

Les professionnels de l'orientation du SPO (Mission Locale, Fongecif, CIO, SCUJO, MIFE, Cap emploi, Pôle emploi).

Objectif 3 : cibles principales :

Elus et responsables de structures du réseau Information Jeunesse non impliquées à ce jour dans la démarche de labellisation SPRO ainsi que les acteurs politiques et techniques des territoires labellisés SPRO.

Les professionnels du réseau Information Jeunesse des Pays de La Loire.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires entrés l'année 2014	Bénéficiaires entrés l'année 2015	Bénéficiaires entrés l'année 3-néant	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	132 000	180 000	0	0	0
Adultes	0	0	0	128	0
Nombre total de bénéficiaires	132 000	180 000	0	128	0

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	120
18-25 ans	780
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	450
Garçons	450
2. Adultes	

Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	3
Animateurs	10
Éducateurs spécialisés	5
Autres : Responsables associatifs	10
Autres : (<i>préciser</i>)	

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Le nombre de bénéficiaire réellement ciblé atteint le nombre de 312 000 jeunes au lieu de 430 900 comme indiqué dans le projet initial. La différence s'explique principalement par le fait que l'action concerne la mise en ligne d'un outil numérique à destination des jeunes (refonte du site internet notamment sur la valorisation de l'information sur l'orientation ainsi que la mise en place d'un simulateur de recherche avancée sur les dispositifs). Le chiffre annoncé initialement à savoir 430 900 concerne le nombre annuel de visiteurs sur l'ancien site du CRIJ. La nouvelle plateforme d'informations a été mise en ligne en mars 2014, les chiffres ne sont donc pas indiqués sur toute l'année (de mars à décembre) et il faut aussi que le référencement du nouveau site se fasse sur les différents moteurs de recherche ce qui peut entraîner donc d'abord une baisse du nombre de visiteurs pour ensuite retrouver une hausse de fréquentation. A contrario, le nombre de professionnels ciblés a bien été atteint. Par ailleurs, le public visé dans ces actions n'a pas de caractéristiques différentes de celui que nous accueillons généralement et il est difficile de donner plus d'éléments de précisions. Les 900 jeunes précisés dans le tableau ci-dessus concernent les jeunes ciblés par l'action sur les quartiers de Breil et Dervallière à Nantes.

Les outils de communication et de « repérage » des jeunes ont été principalement réalisés de la façon suivante :

- Par les professionnels du réseau Information Jeunesse régional ainsi que les autres acteurs présents dans l'accompagnement de jeunes,
- Par une communication active sur les réseaux sociaux (notamment facebook, twitter,...),
- Par des outils de communication print (affiche, flyers),
- Presse locale.

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont les suivants : le réseau Information Jeunesse, les partenaires financiers, les partenaires techniques (hors réseau IJ), les prospects (qui ne connaissent pas l'Information Jeunesse), les cibles relais d'opinion : les journalistes, les blogueurs. Ces acteurs se sont saisis des outils créés pour communiquer auprès des jeunes et aussi comme outils ressources à faire valoir par eux et pour eux auprès des jeunes qu'ils sont amenés à fréquenter pour les accompagner dans leur projet de vie et orientation scolaire et/ou professionnelle.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Action 1 : Refonte du site internet du Réseau régional Information Jeunesse ou création d'une plateforme web d'information généraliste à destination du public jeune ligérien.

Date de début : 1^{er} novembre 2013.

Date de fin : 31 décembre 2014.

Groupe projet :

Comité de Pilotage de l'action composé des membres du Conseil d'Administration du CRIJ et des techniciens énoncés ci-dessous :

Direction- CRIJ,

Chargée de communication- CRIJ, pilote de l'action,

Responsable informatique- CRIJ,

Prestataires externes : agences de communication (Campus Communication et Nouvelle Vague Open Source).

Descriptif de l'action :

Le site internet du CRIJ des Pays de la Loire est une vitrine de l'activité du CRIJ des Pays de la Loire, du CIJ nantais et des activités du réseau Information Jeunesse sur le territoire régional. Etant un site régional, il doit mettre en avant le réseau Information Jeunesse des Pays de la Loire et le réseau SPRO, pour permettre aux jeunes de trouver l'information au plus près de leur lieu de vie et mettre en avant les différents dispositifs d'aide qui les concernent. Le nouveau site du CRIJ est aujourd'hui un véritable outil de communication et d'information, à la fois dynamique, performant et attractif visuellement. L'objectif principal étant notamment de répondre efficacement aux besoins de son public cible et des acteurs locaux, mais également de les accompagner au mieux dans leur recherche d'informations. Il permet de communiquer sur les acteurs du SPRO et leurs services aussi sur les réseaux sociaux, de centraliser et de rendre accessible les dispositifs régionaux et locaux sur le web en faveur des jeunes afin de les aiguiller au mieux vers des outils facilitant leur autonomie et leur orientation.

De plus, le Carif Oref étant en refonte de son site internet, entre autre, de valoriser la mise en place du SPRO et faciliter la lisibilité de tous les publics. La DRONISEP est aussi un acteur essentiel dans la production de documentation et d'information sur les métiers et formations à destination de publics scolaires. Par ailleurs, pour le public jeune, il a été convenu entre le CRIJ et le Carif Oref:

- de mettre en place un échange de flux RSS entre les deux sites web pour mettre en avant les actualités et événements en matière de formation, de Job et d'emploi,
- d'articuler les dispositifs et aides mis en lignes afin d'inviter l'internaute à rechercher d'autres aides éventuelles complémentaires (logement, mobilité...) en lien avec sa recherche sur les questions de formations.

Le site internet doit :

- Etre dynamique, intuitif et ergonomique pour faciliter la navigation des internautes, avoir un temps de chargement rapide pour permettre une facilité d'accès à l'information,
- Avoir un aspect visuel attractif et esthétique, facilement identifiable, permettant la lisibilité de son contenu (modernisation de l'identité graphique),
- Etre évolutif, moderne, complet et réactif, simple dans son utilisation,
- Favoriser l'autonomie dans la gestion de son contenu et des mises à jour.

Etapas de l'action :

1. Rédaction du cahier des charges technique et développement des interfaces Web, création de liens avec le site web du Carif Oref pour rendre plus efficace,
2. Alimentation et animation du contenu Web et réseaux sociaux,

3. Sensibilisation/formation des professionnels du réseau information jeunesse,
4. Suivi évaluation.

Moyens humains et matériels :

- 2 Equivalents temps plein- ETP pour alimenter le site internet,
- 0.8 ETP pour le pilotage et la coordination,
- ETP pour le pilotage et la coordination,
- Frais de déplacements, fournitures administratives,
- Prestations externes.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de visites en ligne sur le site et contacts sur les réseaux sociaux,
- Nature des recherches et demandes (orientation, emploi, formation,...), préoccupations des jeunes.

Modalités et date prévue de l'évaluation :

- Analyse statistiques du site (via Google Analytics),
- Bilans internes,
- Date prévue : décembre 2014.

Action 2 : Construction d'un plan de formation à destination du réseau Informateur Jeunesse et des acteurs du SPRO en lien avec le Schéma directeur de professionnalisation en région Pays de La Loire.

Descriptif de l'action :

Date de début : janvier 2014.

Date de fin : juin 2015.

Groupe projet :

Consultant-Prestataire externe Accolades,
Référént professionnalisation- CRIJ,
Conseiller de Jeunesse et d'éducation populaire- DRJSCS,
Conseiller de Jeunesse et d'éducation populaire- DDCS Loire Atlantique,
Référént professionnalisation- Carif Oref.

Descriptif de l'action :

Dans le cadre de sa compétence d'organisme de formation, et dans la poursuite des initiatives amorcées dans certaines régions, le réseau Information Jeunesse a mis à profit de l'expérimentation du SPRO pour à la fois mieux se former, grâce à la contribution de ses partenaires, sur les champs qu'il ne maîtrise pas suffisamment, mais aussi pour partager ses compétences spécifiques avec ses partenaires. Divers sujets de formation peuvent paraître particulièrement intéressants : s'initier à la documentation et à la veille – techniques de recherche sur le net, conduire un entretien, aménager son espace d'information pour l'orientation, éduquer à l'information, la posture d'un informateur jeunesse ou la mise en place d'un premier accueil et d'un accompagnement en Information Jeunesse.

Les pédagogies utilisées seront celles habituellement pratiquées par le CRIJ : la formation continue, l'échange de pratiques entre professionnels, l'interconnaissance entre les acteurs, la création d'outils via une plateforme professionnel de type extranet.

Etapas de l'action :

1. Lister les besoins prioritaires des informateurs jeunesse en termes de formation – notamment en partant du Référentiel de connaissances des informateurs jeunesse en vue de l'implication des structures IJ dans le SPO : proposer certains axes de formation prioritaires,

2. Elaborer des modules de formation adaptés aux pratiques de l'informateur jeunesse (apports théoriques découlant de mises en pratique et d'échanges d'expériences) en lien avec les plans de formation du réseau IJ des autres régions,
3. Proposer un programme de formation à l'attention des informateurs jeunesse qui puisse être également accessible aux autres partenaires du SPRO (formations inter-réseaux),
4. Définir les modalités de mise en œuvre des formations.

Moyens humains et matériels :

- Prestation externe,
- Un salarié (0.5 ETP) référent de la professionnalisation au CRIJ,
- Frais de déplacements,
- Frais de fonctionnement divers dont fournitures administratives.

Indicateurs d'évaluation :

- le nombre de modules créés et la nature des formations,
- le nombre de participants potentiels aux formations les années suivantes,
- mises en place d'outils pour valoriser l'expertise IJ sur le Web et sous forme de catalogue de formations.

Modalités et date prévue de l'évaluation :

- analyse de l'enquête menée auprès des professionnels,
- réunions de travail et comptes rendus,
- bilans internes,
- Date prévue : décembre 2014.

Action 3 : Création d'un argumentaire à destination des territoires pour les accompagner dans la mise en place d'actions ou de stratégies de développement visant à améliorer l'accès des jeunes à l'information, axe important dans la mise en place du SPRO.

Date de début : janvier 2014,

Date de fin : juin 2015.

Groupe projet :

Une personne chargée du suivi au CRIJ,

Des membres du réseau IJ,

La DRJSCS,

Les Conseils Généraux de la Sarthe, Mayenne, Vendée, Maine et Loire et Loire Atlantique,

Le Conseil Régional des Pays de La Loire,

La Ville de Nantes.

Etapas de l'action :

1. Constituer un groupe projet,
2. Réaliser un diagnostic des actions d'accompagnement mises en œuvre sur le territoire et répondant déjà à l'objectif 3,
3. Modéliser les démarches et actions pertinentes, imaginer leur transférabilité,
4. Développer les outils nécessaires à l'accompagnement des territoires (documents de présentation des formes d'accompagnement possibles, outils concrets d'accompagnement),
5. Définir les modalités de mise en œuvre.

Descriptif de l'action :

Il s'agit de s'outiller pour accompagner les territoires dans le développement de projets visant à l'amélioration de l'accès des jeunes à l'information tant en milieu rural qu'en milieu urbain. A partir d'échanges d'expériences vécues par certains Centres et Points Information Jeunesse de la région il s'agit de formaliser un positionnement

et des outils d'accompagnement afin de contribuer à développer et à améliorer le volet accès des jeunes à l'information sur les territoires dans le cadre de la mise en place du SPRO. Par ailleurs, il s'agit d'éditer un argumentaire démontrant la valeur ajoutée du réseau Information Jeunesse sur les territoires et dans le cadre du SPRO.

L'action visée ici est mise en place sur un double quartier de la Ville de Nantes (Breuil-Dervallières), le CRIJ, en tant qu'acteur local, prend part à une démarche de développement de l'accès des jeunes à l'information et à une meilleure visibilité de l'offre existante à l'échelle du quartier et plus largement de la ville et notamment sur la question de leur orientation scolaire ou professionnelle. Ce projet né d'une enquête plus large réalisée auprès des 16-25 ans de ce double quartier comporte d'autres volets :

- développer des espaces de rencontres entre professionnels et jeunes (aller vers, soirées information ou débats thématiques),
- développer l'insertion professionnelle des jeunes (soirées de rencontres avec des employeurs, informations sur les emplois saisonniers),
- valoriser les initiatives de jeunes sur le quartier pour créer de l'exemplarité et inciter à la prise d'initiatives (mise en place d'un festival des projets).

Cet axe sur l'amélioration de l'accès des jeunes à l'information est transversal à l'ensemble de la démarche et s'est appuyé sur plusieurs éléments :

- Le simulateur de recherche avancée (présenté en action 1) qui a affiné le recensement des aides et dispositifs à l'échelle de ce quartier mais en proposant également l'offre existante à l'échelle de la ville, du département, de la région et du national. Il s'agit à la fois de présenter ce qui existe sur le quartier mais que les solutions peuvent exister ailleurs et qu'ils peuvent y prétendre. Notamment, certains acteurs du SPO sont présents sur le micro-territoire, d'autres acteurs couvrent celui-ci sans y être forcément présent. Le CRIJ s'engage en lien avec les acteurs du quartier à proposer du contenu pertinent, d'actualité et en lien avec les préoccupations des jeunes.
- Dans le cadre de la démarche « d'aller vers », le CRIJ a mis à disposition des professionnels partant à la rencontre des jeunes sur l'espace public, des outils pertinents d'information, sous la forme d'une valise, contenant un kit d'information. Cela a permis de ne pas être uniquement sur une rencontre et un échange mais aussi sur un passage d'information, de laisser une trace de cette rencontre pour que celle-ci produise un lien ensuite avec un suivi ou un accompagnement avec la structure, le professionnel ou l'acteur le plus pertinent.

Indicateurs d'évaluation et critères de réussite :

- Nombre de dispositifs « quartier » recensés,
- Nombre de consultation du simulateur orienté sur le quartier,
- Pertinence des réponses apportées aux jeunes,
- Diversité des outils documentaires présents dans la valise.

Modalités et date prévue de l'évaluation :

- analyse de l'enquête menée auprès des professionnels,
- réunions de travail et comptes rendus,
- bilans internes,
- Date prévue : 2015.

Moyens humains et matériels :

- Un salarié (0.5 ETP) référent de l'action 3 au CRIJ,
- Frais de déplacements,
- Coûts de prestations externes,
- Frais de fonctionnement divers dont fournitures administratives.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de La Loire	Etatique	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre des trois actions
La Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	Etatique	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre des trois actions
Les 5 Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Loire Atlantique, la Vendée, du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Mayenne	Etatiques	Contributeurs dans la mise en œuvre des actions 2 et 3
Le Conseil Régional des Pays de La Loire	Collectivité	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre des trois actions
Education Nationale : Dronisep	Etatique	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre de l'action 1
Le Carif Oref des Pays de La Loire	Groupement d'intérêt public- GIP	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre des trois actions
La Coordination des Association de Jeunesse et de l'Education Populaire (CRAJEP) des Pays de La Loire	Association	Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre

<p>Le groupe régional du SPRO animé par le Carif Oref regroupant plusieurs partenaires : Pôle emploi, les Centres d'Informations et de Documentation, le réseau des MIFE, Les Fongecif, Cap Emploi, Service Universitaire d'information et d'orientation de la région, Les Missions Locales.</p>		<p>Co-pilotage et contributeur dans la mise en œuvre des actions 2 et 3.</p>
--	--	--

Globalement, le projet a permis de renforcer les liens institutionnels et de mieux faire connaître le réseau Information Jeunesse auprès des différents partenaires du SPRO et de valoriser les complémentarités existants entre les acteurs du SPRO et le réseau Information Jeunesse.

Néanmoins, le CRIJ a rencontré quelques difficultés de compréhension du projet au départ lié au contexte de mise en œuvre de l'expérimentation.

La dynamique partenariale mise en place va perdurer dans le temps pour les actions 1 et 2 avec les partenaires énoncés ci-dessus surtout avec le Carif Oref des Pays de La Loire. L'expérimentation a notamment permis de conforter les liens déjà existants avec cet acteur et a permis d'envisager des complémentarités entre le CRIJ et le Carif Oref dans la mise en place du SPRO.

2. Partenaires financiers

Principaux partenaires financiers :

- Le Conseil Régional des Pays de La Loire qui continue à contribuer après la fin de l'expérimentation sur le soutien à l'alimentation en termes de contenus du simulateur de recherche avancée sur les dispositifs,
- La DRJSCS des Pays de La Loire,
- Le Conseil départemental de la Loire Atlantique.

Le FEJ a été un levier pour obtenir des fonds complémentaires.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	40.92%
Cofinancements extérieurs à la structure	55.86%
Autofinancement	3.22%

B. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage est composé des acteurs suivants :

- Le Centre Régional Information Jeunesse des Pays de La Loire et réseau Information Jeunesse régional,
- La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de La Loire,
- Les 5 Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Loire Atlantique, la Vendée, du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Mayenne,
- Le Conseil Régional des Pays de La Loire,
- Un représentant de l'Education Nationale,
- Le Carif Oref des Pays de La Loire,
- Un représentant de la Coordination des Association de Jeunesse et de l'Education Populaire (CRAJEP) des Pays de La Loire.

Il s'est réuni à trois reprises pendant l'expérimentation.

Mise à part la disponibilité de tous les participants, il n'y a pas eu de difficultés particulières.

C. Difficultés rencontrées

De façon générale, le CRIJ et le réseau Information Jeunesse en Pays de La Loire s'est fortement impliqué depuis 2011 à la mise en place du SPRO. Cette expérimentation est venu renforcer le travail déjà réalisé par le CRIJ et le réseau IJ dans le champ de l'orientation.

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre sont les suivantes :

- Délai de lancement d'exécution de l'expérimentation court pour impliquer suffisamment le réseau Information Jeunesse,
- Une interrogation générale sur la continuité des projets hors financement de l'expérimentation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Modélisation de l'action 1 :

Refonte du site internet du Réseau régional Information Jeunesse ou création d'une plateforme web d'information généraliste à destination du public jeune ligérien.

Le site du CRIJ des Pays de La Loire avaient pour objectifs de :

- Etre un véritable outil d'information accessible, complet, fiable et dynamique pour les jeunes, notamment par la mise en place d'espaces de valorisation des dispositifs toutes thématiques locaux, régionaux et nationaux en faveur des jeunes et la connaissance des services offerts par les acteurs du SPO par la mise en place d'un simulateur,
- Inciter les publics cibles à se renseigner sur notre site internet, encourager la multiplication des visites, les fidéliser,
- Inciter les professionnels aux collaborations techniques, aux partenariats... (ex. : petites annonces),
- Inciter le développement de l'accès des jeunes à l'information sur tous les territoires,
- Valoriser l'Information Jeunesse et le réseau SPRO :
Présenter le CRIJ et le réseau Information Jeunesse, ses missions, ses valeurs et services régionaux, départementaux, locaux à disposition des jeunes, des partenaires et des professionnels.
Mettre en avant les atouts et la valeur ajoutée du CRIJ et de son réseau. Donner de la lisibilité aux actions du CRIJ, du réseau SPO et du réseau IJ.

Les étapes suivantes ont été entreprises :

1/ Elaboration d'un cahier des charges décrivant les besoins et attentes de la refonte d'un site internet comme outils d'information pour les jeunes dans le cadre de leur orientation de vie scolaire, personnel répondant aux stratégies d'informations des groupes cibles sur le numérique.

Pour cela, le site doit :

- Etre dynamique, intuitif et ergonomique pour faciliter la navigation des internautes, avoir un temps de chargement rapide pour permettre une facilité d'accès à l'information,
- Avoir un aspect visuel attractif et esthétique, facilement identifiable, permettant la lisibilité de son contenu (modernisation de l'identité graphique),
- Etre évolutif, moderne, complet et réactif, simple dans son utilisation,
- Favoriser l'autonomie dans la gestion de son contenu et des mises à jour.

2/ Etude à l'aide d'un prestataire externe spécialisée en communication (Campus Communication) pour réaliser un état des lieux des actions de communication et de la perception que le public jeune visé a du CRIJ et un état des lieux de nos outils numériques (logo, signature, identité visuelle traduction et déclinaisons sur les différents supports),

3/ Proposition d'une nouvelle identité visuelle validée par les administrateurs du CRIJ, mise en place sur les différents outils,

4/ Développement web du nouveau site internet du CRIJ infos-jeunes.fr et de l'outil web expérimenté « **le simulateur de recherche avancée sur les dispositifs en faveur des jeunes** » en lien avec un prestataire externe (Nouvelle vague Open Source) à partir de cette nouvelle identité et recommandations de l'agence de communication Campus Communication : http://www.infos-jeunes.fr/dispositifs?age=15&situation=3371&themes=3&area=1883&op=Rechercher&form_build_id=form-sGaOQuz8N0N2CdoOEDSgJef1HUGRK79EcUZPydg-gmQ&form_id=crij_plan_search_form

On entend par dispositif à intégrer dans les résultats de recherche d'information des jeunes :
« Mesure, aide ou accompagnement en faveur de la jeunesse et/ou relevant des thématiques relatives aux jeunes, soumises à des critères d'éligibilité, à une démarche et dépendant d'un ou plusieurs territoires »

Plus spécifiquement, ce simulateur de dispositifs créé par le CRIJ dans le cadre de l'expérimentation est un moteur de recherche intégré dès la page d'accueil du site internet infos-jeunes.fr et sur les pages internes du nouveau site du CRIJ. En fonction de son âge de son statut et de sa ville, le jeune obtient une liste de dispositifs auxquels il peut prétendre. Il peut aussi spécifier le thème de sa recherche.

Pour chaque dispositif, une fiche présente :

- Un descriptif,
- Les critères d'éligibilité,
- La marche à suivre et les informations de contact.

La valeur ajoutée pour les jeunes : Un outil innovant répondant aux attentes actuelles des jeunes en termes d'informations :

- Contenu web accessible facilement et gratuitement,
- Centralisation d'informations que l'on ne trouve pas ailleurs,
- Information fiable,
- Accès personnalisé qui amène à l'essentiel,
- Rapidité dans la recherche d'informations,
- Pertinence du résultat de recherche : tri du territoire le plus fin au territoire le plus large.

La valeur ajoutée pour les professionnels :

- Un outil de valorisation pour les porteurs et prescripteurs des Pays de La Loire,
- Clarification de l'information afin de la rendre accessible pour les jeunes,
- Intégration des contenus de manière visuelle et optimisée pour le web,
- Aiguillage du jeune vers les professionnels en charge du dispositif,
- Possibilité d'intégration personnalisée du moteur de recherche sur d'autres sites.

Cet outil se voulait donc complémentaire de l'accompagnement des jeunes réalisé par des professionnels.

Modélisation de l'action 3 :

Création d'un argumentaire à destination des territoires pour les accompagner dans la mise en place d'actions ou de stratégies de développement visant à améliorer l'accès des jeunes à l'information, axe important dans la mise en place du SPRO.

Il s'agit de s'outiller pour accompagner les territoires dans le développement de projets visant à l'amélioration de l'accès des jeunes à l'information tant en milieu rural qu'en milieu urbain. A partir d'échanges d'expériences vécues par certains Centres et Points Information Jeunesse de la région il s'agit de formaliser un positionnement et des outils d'accompagnement afin de contribuer à développer et à améliorer le volet accès des jeunes à l'information sur les territoires dans le cadre de la mise en place du SPRO. Par ailleurs, il s'agit d'éditer un argumentaire démontrant la valeur ajoutée du réseau Information Jeunesse sur les territoires et dans le cadre du SPRO.

L'action visée ici est mise en place sur un double quartier de la Ville de Nantes (Breuil-Dervallières), le CRIJ, en tant qu'acteur local, prend part à une démarche de développement de l'accès des jeunes à l'information et à une meilleure visibilité de l'offre existante à l'échelle du quartier et plus largement de la ville et notamment sur la question de leur orientation scolaire ou professionnelle. Ce projet né d'une enquête plus large réalisée auprès des 16-25 ans de ce double quartier comporte d'autres volets :

- développer des espaces de rencontres entre professionnels et jeunes (aller vers, soirées information ou débats thématiques),
- développer l'insertion professionnelle des jeunes (soirées de rencontres avec des employeurs, informations sur les emplois saisonniers),
- valoriser les initiatives de jeunes sur le quartier pour créer de l'exemplarité et inciter à la prise d'initiatives (mise en place d'un festival des projets).

Cet axe sur l'amélioration de l'accès des jeunes à l'information est transversal à l'ensemble de la démarche et s'est appuyé sur plusieurs éléments :

- Le simulateur de recherche avancée (présenté en action 1) qui a affiné le recensement des aides et dispositifs à l'échelle de ce quartier mais en proposant également l'offre existante à l'échelle de la ville, du département, de la région et du national. Il s'agit à la fois de présenter ce qui existe sur le quartier mais que les solutions peuvent exister ailleurs et qu'ils peuvent y prétendre. Notamment, certains acteurs du SPO sont présents sur le micro-territoire, d'autres acteurs couvrent celui-ci sans y être forcément présent. Le CRIJ s'engage en lien avec les acteurs du quartier à proposer du contenu pertinent, d'actualité et en lien avec les préoccupations des jeunes.
- Dans le cadre de la démarche « *d'aller vers* », le CRIJ a mis à disposition des professionnels partant à la rencontre des jeunes sur l'espace public, des outils pertinents d'information, sous la forme d'une valise, contenant un kit d'information. Cela a permis de ne pas être uniquement sur une rencontre et un échange mais aussi sur un passage d'information, de laisser une trace de cette rencontre pour que celle-ci produise un lien ensuite avec un suivi ou un accompagnement avec la structure, le professionnel ou l'acteur le plus pertinent.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Le CRIJ des Pays de La Loire et le réseau Information Jeunesse est reconnu comme un acteur à part entière au sein du SPRO en région Pays de La Loire. Par ailleurs, dès 2011, la démarche de labellisation SPRO a été très territorialisée et partenariale. Ce contexte a donc favorisé la mise en œuvre de l'expérimentation en région Pays de La Loire.

1. Public visé

Le public visé a été atteint. Néanmoins, il est possible de développer une réelle campagne de communication digitale à destination des jeunes pour encore plus toucher le plus grand nombre notamment sur le numérique et mettre en place une campagne de communication grand public pour cibler les publics indirects (famille...)

3. Actions menées dans le cadre du dispositif

Améliorations éventuelles sur l'action 1 : refonte du site internet :

- il faut renforcer les liens déjà existants avec les autres plateformes numériques d'orientation dont le site régional du Carif Oref,
- il faut, pour des problématiques d'utilisation identifiées, associer les utilisateurs aux évolutions du site internet pour encore mieux répondre à leurs besoins,
- développer l'outil pour plus d'interactivité notamment avec les jeunes.

Améliorations éventuelles sur les actions 2 et 3 : refonte du site internet :

- renforcer la lisibilité du réseau Information Jeunesse auprès des acteurs du SPRO,
- assurer une meilleure adaptation des formations aux besoins des professionnels.

4. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenariats incontournables :

- Le réseau Information Jeunesse,
- La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de La Loire,
- Les 5 Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Loire Atlantique, la Vendée, du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Mayenne,
- Le Conseil Régional des Pays de La Loire,
- L'Education Nationale,
- Le Carif Oref des Pays de La Loire,
- Un représentant de la Coordination des Association de Jeunesse et de l'Education Populaire (CRAJEP) des Pays de La Loire ;
- les acteurs du SPRO : Missions Locales, CIO, MIFE, Fongecif, SUIO, Pôle Emploi, Cap Emploi.

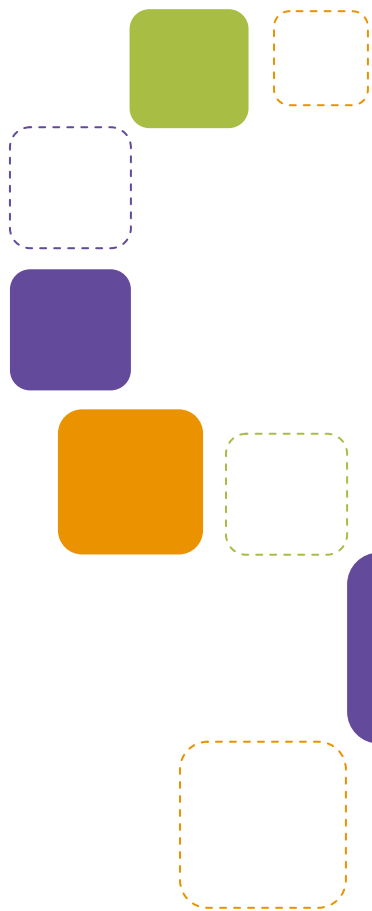
4. Impacts sur la structure

L'expérimentation a eu pour principaux impacts :

- le renforcement de notre expertise sur le numérique : la plateforme a permis de renforcer la capacité d'accueil numérique et d'information des publics sur l'existence de structures et de dispositifs SPRO : elle permet trier les informations et d'aller plus vite aux choix.
- la valorisation de la valeur ajoutée du CRIJ en tant qu'expert de l'accès des jeunes à l'information dans le champ de l'orientation,
- une plus grande lisibilité du réseau Information jeunesse et de ses missions auprès des partenaires du SPRO et autres acteurs jeunesse,
- une évolution des pratiques en interne notamment sur les volets du numérique et orientation.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr